

Programme détaillé du permis B

1. Finalité et conditions d'accès

Développer une conduite autonome, sûre et responsable pour les déplacements personnels et professionnels. Formation traditionnelle dès 16 ans, AAC dès 15 ans, conduite supervisée dès 18 ans ; examen pratique dès 17 ans sous conditions. L'inscription nécessite un dossier recevable, les justificatifs applicables à la situation du candidat et, lorsqu'il est requis, un avis médical compatible.

2. Objectifs à atteindre

Maîtriser les commandes ; appliquer le Code de la route ; observer, anticiper et décider ; adapter allure, position et distances ; réaliser les manœuvres ; partager la route ; conduire avec autonomie et économie ; connaître les comportements à tenir en cas d'accident.

3. Programme théorique

Circulation :	signalisation, priorités, intersections, vitesse, croisement, dépassement, arrêt et stationnement.
Conducteur :	observation, vigilance, fatigue, alcool, stupéfiants, médicaments, distraction, émotions et pression sociale.
Route :	adhérence, visibilité, météo, nuit, tunnels et voies rapides.
Autres usagers :	piétons, cyclistes, deux-roues, usagers vulnérables et véhicules encombrants.
Réglementation :	documents, responsabilités, infractions et permis probatoire.
Véhicule :	commandes, entretien, pneumatiques, équipements de sécurité et aides à la conduite.
Installation et passagers :	entrer et sortir, ceinture, enfants, chargement et précautions à bord.
Premiers secours :	protéger, alerter, secourir sans aggraver le danger.
Environnement :	écoconduite, choix de déplacement et réduction des nuisances.

4. Méthodes et contrôle des acquis théoriques

Cours, explications, entraînements et correction des erreurs selon la formule choisie. Les résultats par thème et les examens blancs servent à cibler les révisions. L'épreuve théorique générale comporte 40 questions ; au moins 35 réponses correctes sont nécessaires. Les ressources pédagogiques sont accessibles 12 mois à compter de l'activation ; cette durée est distincte de la validité du code obtenu.

5. Durée, rythme et accès

Le volume prévisionnel découle de l'évaluation de départ et évolue avec la progression. Pour un premier permis B, hors exceptions : minimum 20 heures en manuelle ou 13 heures en automatique. Leçon individuelle de 60 minutes au total, incluant accueil, objectifs, conduite et bilan. Évaluation habituellement proposée sous 1 jour ; première leçon sous 3 jours après évaluation et inscription finalisée, selon disponibilités et délais légaux applicables.

6. Pratique : quatre compétences travaillées progressivement

Les exercices sont réalisés sur route, avec un enseignant autorisé et un véhicule à double commande. Aucune piste n'est utilisée. Les situations sont choisies selon le niveau et les conditions de sécurité.

1. Maîtriser le véhicule en circulation faible ou nulle

S'installer et assurer la sécurité à bord ; identifier les commandes ; démarrer et s'arrêter ; tenir et orienter le volant ; doser accélération et freinage ; utiliser embrayage et rapports en manuelle ; regarder autour de soi et avertir ; réaliser marche arrière et demi-tour en sécurité.

2. Appréhender la route en conditions normales

Rechercher les indices et la signalisation ; choisir sa position ; adapter son allure ; détecter et franchir les intersections selon les priorités ; tourner à droite ou à gauche ; aborder ronds-points et carrefours à sens giratoire ; s'arrêter et stationner selon la situation.

3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route

Évaluer distances et vitesses ; croiser, dépasser et être dépassé ; négocier virages et déclivités ; partager l'espace avec les usagers vulnérables ; s'insérer et sortir d'une voie rapide ; gérer la circulation dense ; comprendre les précautions de nuit, sous la pluie ou par visibilité réduite. Les conditions non rencontrées sont étudiées par explications et analyse de situations.

4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Suivre un itinéraire ; préparer un déplacement ; prendre des décisions sans guidage systématique ; connaître ses limites et les facteurs de risque ; utiliser les aides à la conduite avec discernement ; pratiquer l'écoconduite ; effectuer les vérifications utiles ; connaître les précautions d'entretien et la conduite à tenir en cas d'accident.



FORMAROUTE

AUTO-ÉCOLE • CSSR • CENTRE DE FORMATION ECSR

4 avenue Jean Jaurès - 95330 Domont

01 34 19 83 26 • formaroute95@gmail.com

www.formaroute.fr

AGRÉMENTS : Auto-école E2609500070 • CSSR R2609500030 • Centre ECSR F2609500010

11. Suivi et validation

Chaque séance comporte des objectifs et un bilan reportés dans le suivi pédagogique et le livret d'apprentissage. Des bilans permettent d'ajuster le parcours. La préparation à l'examen vérifie sécurité, observation, autonomie et régularité. La réussite dépend de l'évaluation de l'examineur ; aucune date ni réussite n'est garantie.

12. Manuelle, automatique et filières accompagnées

En manuelle : apprentissage de l'embrayage et du changement de rapports. En automatique : permis B avec restriction code 78. La passerelle vers la manuelle est annoncée prochainement chez FORMAROUTE ; elle n'est pas actuellement proposée à la réservation. AAC et supervisée ajoutent une phase avec accompagnateur, selon les conditions détaillées dans notre fiche dédiée.

13. Tarifs TTC et contact

Manuelle 20 h : 1 195 €. Automatique 13 h : 995 € ; 20 h : 1 295 €. Forfait code : 195 €. En supplément : évaluation, heure complémentaire et accompagnement à l'examen, chacun 56 € en manuelle ou 60 € en automatique. Examen du code : 30 € par passage, réglés à l'organisme d'examen. Paiement en 3 ou 4 fois sans frais. Les prestations incluses sont détaillées au contrat. Adaptations : Brahim TRAHIM, au contact indiqué en en-tête.

Références : REMC ; arrêté du 22 décembre 2009 ; Service Public, permis B, fiche F2828.